



Recommandations pour les politiques publiques

Les politiques publiques ont un grand rôle à jouer dans la transition énergétique et la transition écologique et doivent accompagner la filière forêt-bois de manière cohérente. Cette cohérence appelle à les regrouper au sein d'un même ministère. Plusieurs points de vigilance doivent faire l'objet d'une attention particulière dans les politiques à venir :

- Il est nécessaire que la SNBC-2, qui prévoit une forte augmentation des prélèvements dans le futur, revoie ses projections en tenant compte de l'évolution récente du bilan de carbone forestier et des niveaux de prélèvement (en incluant le bois de crise), afin de rechercher la neutralité carbone sous la contrainte des conditions climatiques des prochaines décennies. D'autres scénarios doivent être évalués sur un temps long en s'inscrivant dans une approche écosystémique et multifonctionnelle de la forêt.
- Les impasses sanitaires doivent être reboisées avec des mélanges d'essences mieux adaptées à un climat plus chaud et plus sec.
- Des dispositifs financiers pour rémunérer les externalités positives du secteur forestier, au-delà des fonctions sylvicoles et cynégétiques, doivent être créés. Cela nécessiterait notamment la création d'indicateurs basés sur les dernières connaissances scientifiques pour évaluer le stock et les flux de carbone des parcelles forestières, et leurs autres valeurs sociales et environnementales.
- Les réglementations et incitations sur la substitution bois doivent veiller à ce que celle-ci concerne des matériaux dont la production émet davantage de gaz à effet de serre que les produits bois.
- La gouvernance forestière doit mieux prendre en compte les intérêts des différents acteurs concernés par les forêts en impliquant l'ensemble des parties prenantes à travers un projet territorial coconstruit et partagé.